

Politique

Le haut du district de Nyon a mal à ses finances

Les communes du haut bouclent difficilement leurs comptes. Certaines prennent des mesures drastiques

Raphaël Ebinger

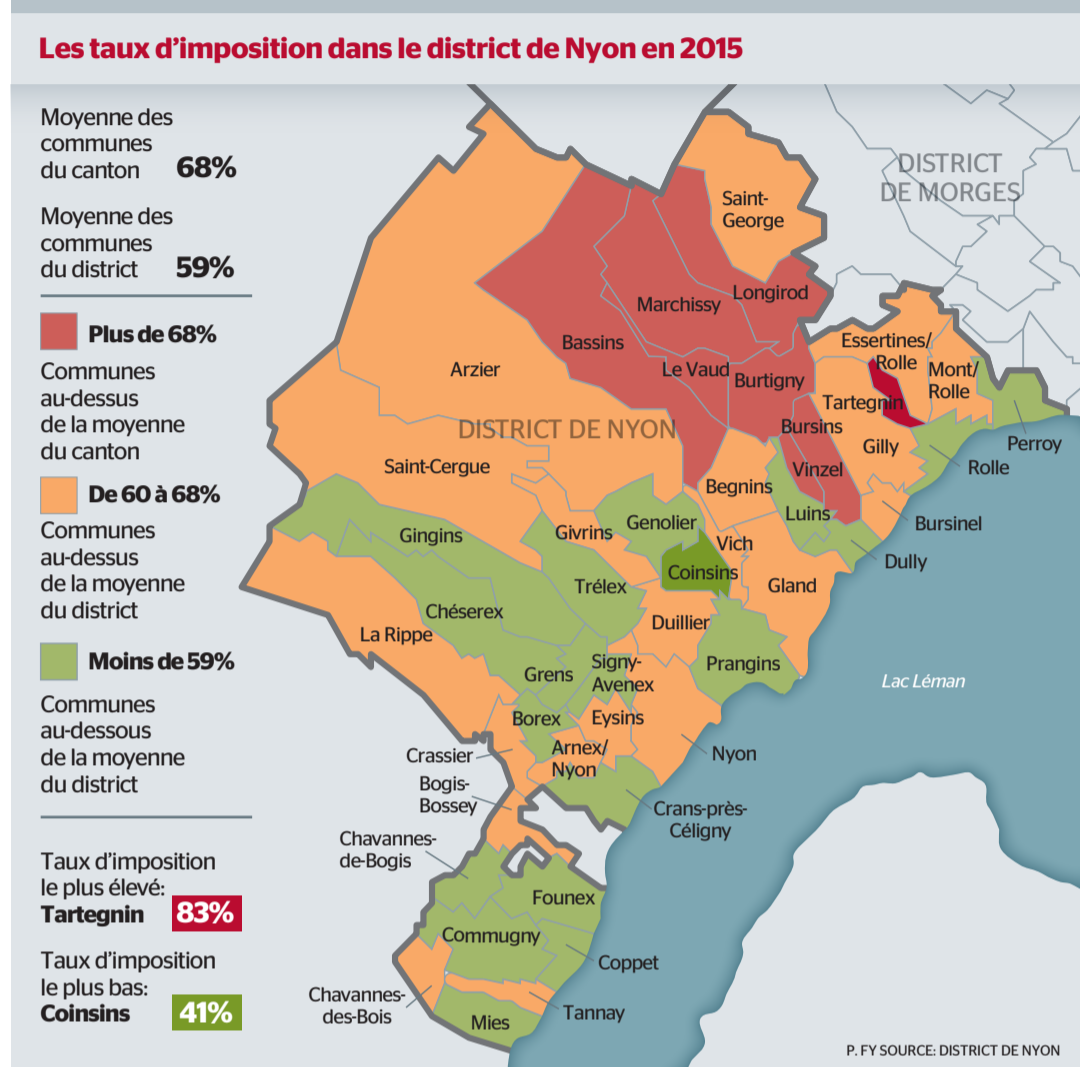
Si le district de Nyon est riche, toutes les communes qui le composent ne le sont pas. Un simple regard sur la carte illustrant l'imposition en vigueur dans l'ouest du canton suffit à constater l'évidence. Les villages du haut ne sont pas sur un pied d'égalité. Et même avec un taux élevé, les rentrées fiscales ne suffisent bientôt plus à faire tourner la marmite communale. Les exemples de Bassins et Burtigny sont emblématiques.

Les deux communes ont pris des mesures drastiques ces derniers mois pour payer leurs factures. La première cherche à économiser partout (*lire ci-dessous*). La seconde va vers des jours meilleurs après avoir failli être en défaut de paiement il y a une année et demie. Mais le prix à payer est conséquent pour ses contribuables. Depuis le 1er janvier, le taux d'imposition a grimpé de 4 points pour atteindre 80 points. En juin, une hausse de deux taxes sur le traitement et la distribution de l'eau a encore été décidée.

Les difficultés de ces deux localités pourraient préfigurer du futur de leurs voisines. Le préfet de Nyon, Jean-Pierre Deriaz, ne cache pas être particulièrement attentif à la situation de ces communes. «Il n'y a rien de catastrophique aujourd'hui, estime-t-il. Mais la situation pourrait se péjorer à l'avenir.»

A Marchissy, le syndic Luc Mouthon reconnaît que le danger guette. «Aujourd'hui, les finances ne sont pas folichonnes. Nous avons beaucoup investi pour remettre à jour nos équipements. Notre patrimoine communal est en bon état et on va même essayer d'adapter à la baisse notre fiscalité.» La petite commune a un taux d'imposition de 81 points, le plus élevé du district après Tartegnin (84), qui, exsangue, a décidé de se lancer dans un projet de fusion. «Je suis conscient que notre situation actuelle n'est pas garantie sur le long terme», avertit Luc Mouthon.

Son homologue de Longirod, Eric Cheseaux, est du même avis. «On tourne juste. On ne va en tout cas pas augmenter notre imposition (*ndlr: au taux de 81*). L'avenir est incertain et c'est un motif d'in-



quiétude.» «On est limite, fait écho Alain Domenig, le syndic de Saint-George. Parfois, il faut calmer les ardeurs de mes collègues municipaux en leur disant qu'il faut repousser les investissements à cause d'un manque de moyens. C'est frustrant.»

Motivation en berne

Les difficultés peuvent plomber la motivation des élus à quelques mois des élections communales. A Burtigny, le syndic a d'ailleurs claqué la porte de la commune, en évoquant sa lassitude face aux dif-

ficultés financières. Marcel Dill est en poste jusqu'à la fin du mois. «Les finances sont un élément de plus qui pourrait rendre la recherche de candidats difficile», note Jean-Pierre Deriaz.

Les solutions pour améliorer la santé financière des communes sont difficiles à trouver. Il faut attirer de bons contribuables, et plus seulement des familles, qui trouvent dans le haut du district des logements plus abordables. A Burtigny, par exemple, on compte 93 enfants pour 360 habitants. Des enfants qui coûtent cher en

constructions scolaires et en frais de garde. A Longirod, la facture des écoles se monte à près de 150 000 francs, sur un budget de 1,8 million. A Bassins, la moitié de la dette, soit 8,5 millions de francs, est liée aux constructions scolaires. Et les communes n'ont pas fini de construire des classes supplémentaires pour répondre à la loi scolaire. Ce qui provoque des tensions au sein de l'association qui gère cette problématique. «La facture scolaire va nous couler. Nous sommes en sursis», estime même Luc Mouthon.

Bassins accumule les signaux d'alerte

● Bassins a fini l'exercice 2014 avec un déficit de 600 000 francs, sur un budget de 8 millions. Des mesures d'économie drastiques ont été prises. Deux collaborateurs ont notamment été licenciés. La Municipalité veut désormais vendre une partie de ses actions de Romande Energie pour

combler le déficit. Mais les rentrées fiscales de l'année en cours annoncent une nouvelle catastrophe. Elles varient tous les mois entre 200 000 et 220 000 francs, alors qu'elles étaient de 350 000 à 380 000 francs l'an dernier. Le changement de la composition des ménages suffirait à expliquer

une partie du phénomène, selon le syndic, Didier Lohri. «Nous allons dire stop où nous pouvons», explique-t-il. L'intensité de l'éclairage sera diminuée dans le village, le feu d'artifice du 1er Août a été supprimé... «Il faut trouver 100 000 francs à économiser d'ici à la fin de l'année.»

Romande Energie enlève ses vieux pylônes

Le démantèlement de l'ancienne ligne à haute tension a débuté. Le renforcement du réseau électrique de La Côte aura duré quatorze ans

Dans le viseur de Romande Energie, pas moins de 360 mâts et poteaux en bois à enlever sur les 18 km de l'ancienne ligne à haute tension située entre Gland et Rolle. Des travaux sont en cours sur la commune de Gland, le long de la voie CFF, côté Jura, pour enlever 15 mâts de 22 mètres de hauteur, supportant cette ligne aérienne hors service depuis octobre 2014. Ils dureront jusqu'au 9 septembre.

«C'est l'aboutissement de notre programme de renforcement du réseau à haute tension de La Côte, qui aura duré, des études à la réalisation, près de quatorze ans», rappelle Karin Devalte, porte-parole de Romande Energie. Lancé pour répondre aux

besoins d'une région soumise à un fort développement démographique et économique, le projet consistait à optimiser plusieurs lignes et postes électriques, et à remplacer la ligne de 40 kV par une tension de 125 kV. Il s'est concrétisé à travers huit chantiers menés selon les cas avec la SEIC de Gland et les Services industriels de Nyon.

360

C'est le nombre de mâts à enlever sur l'ancienne ligne à haute tension entre Gland et Rolle.

«Aujourd'hui, nous avons démantelé un quart de l'ancienne ligne. Les chantiers se feront par étapes, surtout en hiver, quand notre personnel peut dégager plus facilement du temps pour ce genre de travaux», précise la porte-parole. **M.S.**

Balade en ville

Nyon Les Ligues de la santé proposent mercredi 26 août une nouvelle balade accompagnée en ville de Nyon. Cette fois, au départ de la Gare CFF, Pierre Corajoud convie le promeneur à découvrir le secteur sud des voies, jusqu'aux ruelles du vieux bourg et aux berges du Boiron. Départ à 18 h. **M.S.**

Les rois de l'Abbaye

Rolle L'Abbaye de la Harpe, qui se déroule tous les quatre ans, se tiendra du 29 au 31 août aux environs du château de Rolle. Elle s'ouvrira samedi soir en musique, le couronnement des rois étant prévu dimanche à 11 h 40. Le grand cortège partira à 16 h 45. Banquet et distribution des prix suivront lundi. **M.S.**

Il a dit

«Morges atteindra bientôt 18 000 habitants. Les infrastructures doivent suivre»

Laurent Beauverd

Le président du Conseil communal de Morges évoque les prochains défis à relever



Nyon Projet pilote pour devoirs surveillés

Dès cette rentrée scolaire, la Ville de Nyon propose en projet pilote les devoirs surveillés pour tous les élèves de la 3e à la 6e année primaire de l'école du Centre-Ville. Elle remplace l'aide aux devoirs offerte jusqu'à ce jour par les écoles. Cette prestation, déjà mise en place pour les degrés secondaires depuis deux ans, soutient les familles qui ne peuvent pas assurer l'encadrement nécessaire aux devoirs de leurs enfants. Des surveillants garantissent un accompagnement de qualité dans un lieu propice à l'étude. **M.S.**

Le chiffre

418

C'est le nombre de ménages nyonnais ayant reçu à domicile la visite d'un ambassadeur-énergie de la Ville de Nyon. Celle-ci permet aux habitants de vérifier leur consommation d'énergie et d'obtenir des conseils sur les éco-gestes quotidiens à faire pour économiser l'électricité. La campagne 2015, effectuée en mars dernier, a touché 140 ménages. Depuis 2013, les économies réalisées grâce à l'installation du matériel offert se montent à environ 62 MWh, ce qui correspond à la consommation moyenne de 14 ménages suisses. **M.S.**

Aubonne Le comptoir Aubonnexpo a battu son plein de jeudi à dimanche



1. Marc-Henri Vallon.
2. De g. à dr., Dominique Dutoit et Annick Corpataux, du CMS/Fondation de La Côte
3. Dominique Figuet et Biquette.

Photos Chantal Dervey

Retrouvez toutes les photos sur clic-clac.24heures.ch